



Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version abrégée

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le transport

Le transport revêt en Abitibi-Témiscamingue une importance primordiale pour différentes raisons. Soulignons d'abord la localisation géographique de la région par rapport à la province ainsi que les caractéristiques de son économie, basée sur l'exploitation des ressources naturelles. Il faut aussi rappeler l'immensité du territoire et la dispersion de la population. Le maintien et le développement de réseaux de transport efficaces et performants va de soi dans un contexte où la mobilité des personnes et le déplacement des marchandises demeurent au cœur des préoccupations.

Le réseau routier

Le réseau routier de l'Abitibi-Témiscamingue totalise plus de 4 700 kilomètres de routes sous responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et des municipalités. S'y ajoutent environ 6 300 kilomètres de chemins forestiers.

Routes sous la responsabilité du MTQ

Les routes sous la responsabilité du ministère des Transports (MTQ) couvrent une distance de près de 2 230 kilomètres en Abitibi-Témiscamingue. De ce total, les routes nationales englobent 981 km alors que 252 km de routes sont classées régionales. Les routes collectrices s'étendent pour leur part sur 752 km. Enfin, les routes d'accès aux ressources courent sur une distance de 241 km.

La route 117 est la principale porte d'entrée de la région. C'est la route la plus utilisée en Abitibi-Témiscamingue pour le transport des personnes et des marchandises. Elle constitue le seul lien nord-sud permettant de rejoindre Montréal à l'intérieur des limites provinciales. Elle rend également possible l'accès au Nord-Est ontarien avec qui l'Abitibi-Témiscamingue entretient des liens commerciaux. Faisant partie de la trans-canadienne, elle rejoint l'autoroute 11, ce qui constitue le trajet le plus court entre Montréal et Winnipeg.

L'entretien hivernal

Le MTQ a la responsabilité d'entretenir, en période hivernale, près de 2 324 km de routes en Abitibi-Témiscamingue. Il assume en régie l'entretien sur une distance de 637 km et il alloue le reste de l'entretien hivernal des routes de la région à travers une trentaine de contrats. À ce titre, environ 1 630 km de route font l'objet d'un contrat avec des entreprises privées et une dizaine d'autres contrats sont signés avec les milieux municipaux. Les municipalités concernées reçoivent du MTQ des fonds afin d'assurer cet entretien d'hiver sur quelque 57 km de routes. En 2005-2006, l'entretien hivernal a entraîné pour le Ministère une dépense de 11 M\$ en Abitibi-Témiscamingue.

L'état des routes et des ponts

L'état des routes et des ponts en Abitibi-Témiscamingue est comparable à celui du réseau québécois. Ici, 65 % du réseau sous responsabilité du MTQ satisfait aux critères internationaux de qualité des chaussées (62 % au Québec). La majorité des ponts et viaducs sont dans un état satisfaisant. Bien que certains méritent une attention particulière, ils ne sont pas pour autant dangereux. Le ministère les inspecte sur une base annuelle. On comptabilise 148 ponts et viaducs dans la région; 59 d'entre eux peuvent recevoir toute charge légale alors que 89 se voient imposer une limitation de poids.

Les bons mots

Routes nationales : grands axes interrégionaux et extraprovinciaux, liaisons entre agglomérations urbaines principales, corridors touristiques majeurs et accès aux aéroports, ports et traverses maritimes d'importance internationale ou nationale.

Routes régionales : liaisons entre les agglomérations urbaines secondaires, entre celles-ci et les agglomérations urbaines principales, liaisons entre centres ruraux industriels, accès aux stations touristiques majeures et aux aéroports, ports et traverses maritimes d'importance régionale.

Routes collectrices : liaisons entre des centres ruraux, des agglomérations urbaines et des dessertes maritimes ou aériennes en région éloignée et principaux accès aux parcs gouvernementaux et aux stations touristiques d'importance régionale.

Chemins d'accès aux ressources : chemin conduisant à des zones d'exploitation forestière ou minière, à des installations hydroélectriques ou autres services publics, à des zones de récréation et de conservation ou à des carrières exploitées par le MTQ.

Cette version abrégée du portrait du transport a été réalisée en novembre 2006 et sera éventuellement remise à jour. Surveillez l'onglet Publications de notre site Internet pour en obtenir la plus récente version ou encore pour consulter l'édition intégrale : www.observat.qc.ca

Routes sous la responsabilité des municipalités

Les municipalités de la région ont le mandat de l'entretien de 2 500 km de routes. La très grande majorité du réseau routier sous leur responsabilité est le fruit d'un transfert effectué il y a quelques années par le MTQ. Pour l'entretien de la voirie locale, les municipalités de la région ont reçu du ministère, en 2005-2006, des fonds totalisant environ 7 M\$.

S'ajoute à ces fonds une subvention pour l'entretien

des sections de chemins municipaux fréquemment empruntés par des poids lourds transportant du minerai ou du bois. En 2005-2006, près de 61 500 \$ furent alloués par le MTQ pour 74 km de ces chemins dits à double vocation. Le ministère a aussi versé des subventions pour l'amélioration du réseau municipal (1,3 M\$) et pour l'entretien des passages à niveau, si bien que son aide financière aux réseaux routiers locaux dépassait les 8 M\$.

Les dépenses de fonctionnement pour le transport dans les milieux municipaux s'élèvent à 31,4 M\$ en 2004 dans la région. Cela représente 22 % des dépenses totales de fonctionnement des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue alors qu'au Québec, cette part est de 20 %. Les postes budgétaires les plus importants dans la région concernent la voirie municipale et l'enlèvement de la neige. Les municipalités du Témiscamingue consacrent le quart de leurs dépenses totales de fonctionnement en dépenses liées au transport. La part du milieu municipal de la Vallée-de-l'Or se situe à 24 % alors qu'à Rouyn-Noranda, cette proportion s'établit à 22 %. En Abitibi-Ouest et en Abitibi, ces parts sont respectivement de 20 % et de 19 %.

Les dépenses de fonctionnement en transport par km de voirie locale, donc par km de chemin sous responsabilité municipale, totalisent 12 750 \$ dans l'ensemble de la région. Elles sont les plus élevées du côté de la Vallée-de-l'Or, avec une somme de 34 570 \$, et du territoire de Rouyn-Noranda, avec un montant de 24 230 \$. L'Abitibi et le Témiscamingue y consacrent des sommes similaires; elles sont respectivement de 7 790 \$ et de 7 670 \$ par km. L'Abitibi-Ouest se positionne au cinquième rang avec un montant de 6 320 \$ le km.

Entretien du réseau routier, voirie locale, Abitibi-Témiscamingue, 2005

| | Km transférés | Km à charge | Total (Km) | Subvention à l'entretien (MTQ) (\$) |
|----------------|---------------|-------------|------------|-------------------------------------|
| Abitibi | 714,71 | 9,97 | 724,68 | 2 210 701 |
| Abitibi-Ouest | 594,05 | 16,01 | 610,06 | 1 949 619 |
| Rouyn-Noranda | 335,98 | 51,44 | 387,42 | 895 642 |
| Témiscamingue | 420,09 | 63,47 | 483,56 | 1 487 429 |
| Vallée-de-l'Or | 218,44 | 34,84 | 253,28 | 492 861 |
| Région | 2 283,27 | 175,73 | 2 459,00 | 7 036 252 |

km transférés: longueur du réseau local transféré à la municipalité par le ministère des Transports.

km à charge : longueur du réseau local à la charge de la municipalité avant 1993 (année du transfert).

Source : Ministère des Transports du Québec.

Dépenses de fonctionnement en transport (\$), milieu municipal, Abitibi-Témiscamingue, 2004

| | Réseau routier | | | | Transport collectif | | | Total |
|----------------|-------------------|------------------------|--------------------|----------------------------|---------------------|------------------|---------|------------|
| | Voirie municipale | Enlèvement de la neige | Éclairage des rues | Circulation, stationnement | Transport en commun | Transport aérien | Autres | |
| Abitibi | 3 023 930 | 1 820 708 | 91 869 | 366 417 | 45 000 | 294 267 | 493 | 5 642 684 |
| Abitibi-Ouest | 2 162 235 | 1 107 326 | 175 242 | 98 569 | 221 035 | 51 730 | 41 207 | 3 857 344 |
| Rouyn-Noranda | 3 361 269 | 3 527 154 | 554 292 | 549 794 | 425 997 | 968 366 | 0 | 9 386 872 |
| Témiscamingue | 2 266 105 | 1 037 115 | 189 166 | 20 733 | 122 970 | 0 | 70 551 | 3 706 640 |
| Vallée-de-l'Or | 3 532 609 | 3 801 262 | 620 333 | 401 540 | 348 961 | 0 | 50 868 | 8 755 573 |
| Région | 14 346 148 | 11 293 565 | 1 630 902 | 1 437 053 | 1 163 963 | 1 314 363 | 163 119 | 31 349 113 |

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions. Rapport financier des organismes municipaux, exercice financier 2004.

Site Internet : www.mamr.gouv.qc.ca (section Informations financières).

Investissements et dépenses du ministère des Transports

Des investissements supérieurs à 27 M\$ sont consacrés en 2006-2007 au réseau routier régional par le MTQ. Ils se répartissent comme suit : 17,6 M\$ pour la conservation des chaussées, 5,5 M\$ pour la conservation des structures ainsi que 4,2 M\$ pour l'amélioration du réseau.

Les dépenses totales du MTQ en Abitibi-Témiscamingue pour 2005-2006 se sont élevées à plus de 65 M\$. Quelque 34 M\$ sont issus de dépenses d'entretien d'infrastructures du réseau routier dans différents centres de services ainsi que de divers programmes de subvention et de soutien administratif. À elles seules, les dépenses d'entretien des infrastructures ont entraîné des déboursés de 4 M\$ (nettoyage de fossés, ponceaux, accotements, signalisation, marquage de la chaussée, etc.). Plus de 30 M\$ ont pour leur part été utilisés pour la conservation, l'amélioration et le développement du réseau routier sur l'ensemble du territoire. Dans ce cas, il s'agit de travaux de construction réalisés par des entrepreneurs ou faits en régie, surtout en période estivale.

Les chemins forestiers

Au réseau routier relevant du MTQ et des municipalités se greffe le réseau des chemins forestiers. Généralement localisés sur les terres publiques, ces derniers sont construits par des compagnies forestières qui les entretiennent selon leurs besoins. Lorsque ces dernières cessent leurs activités dans un secteur donné, ces chemins ne sont plus entretenus. Dans ce cas, les chasseurs, pêcheurs, villégiateurs et amateurs de la nature, qui souhaitent continuer à fréquenter le territoire visé, exercent des pressions auprès des instances municipales. Les municipalités et MRC peuvent alors procéder à l'entretien ou à la réfection de ces chemins mais aucune subvention particulière ne leur est accordée pour ce faire. Des ententes regroupant les entreprises et les associations (villégiateurs ou pourvoyeurs par exemple) peuvent également survenir à des fins de partage des coûts ou d'exécution des travaux.

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier favorise notamment, grâce à son volet II, la réalisation de projets de voirie forestière. En 2004-2005, 713 500 \$ ont été versés sous forme de subventions par le biais de ce programme en Abitibi-Témiscamingue pour la construction ou la réfection de routes en milieu forestier. Ce montant équivaut pratiquement au double des fonds versés en 2003-2004.

Le parc de véhicules

Bien que la population régionale diminue, de plus en plus de véhicules sont immatriculés en Abitibi-Témiscamingue. En 2005, le parc comprend 141 782 véhicules. De ce nombre, près de 47 900 automobiles, 31 600 camions légers, 2 600 motocyclettes et 960 cyclomoteurs sont utilisés à des fins de promenade. Cela équivaut à environ 83 160 véhicules de cette catégorie alors qu'on en retraçait quelque 81 500 un an plus tôt. Pour ce qui est des véhicules utilisés à des fins institutionnelle, professionnelle ou commerciale, leur nombre a peu varié sur un an et il s'établit désormais à quelque 15 900 véhicules. En ce qui a trait aux véhicules circulant en dehors des routes, on dénombre près de 15 000 motoneiges et environ 19 400 véhicules tout-terrains.

Parmi l'ensemble des véhicules de promenade, l'Abitibi-Témiscamingue compte proportionnellement beaucoup moins de véhicules automobiles que le Québec (58 % en 2005 contre 71,5 % dans la province). Toutefois, on note ici une part plus élevée qu'au Québec de camions légers (fourgonnettes, camionnettes et véhicules 4X4) : 38 % contre 24,5 %. Il appert aussi que la proportion de motoneiges est plus importante dans la région qu'ailleurs au Québec : 35 % contre 24 % en 2005.

La Vallée-de-l'Or dispose de la plus forte proportion de véhicules de promenade parmi l'ensemble des véhicules immatriculés sur ce territoire (63 %). En ce qui a trait aux véhicules utilisés à des fins institutionnelle, commerciale ou professionnelle, Rouyn-Noranda dispose du taux le plus important en Abitibi-Témiscamingue (13 %). Pour ce qui est des véhicules hors-réseau, on les retrouve majoritairement en Abitibi-Ouest (36 %) et au Témiscamingue (36 %). Dans les cinq territoires, les véhicules tout-terrains sont en proportion plus importante que les motoneiges.

Les titulaires de permis

L'Abitibi-Témiscamingue compte quelque 94 900 titulaires d'un permis de conduire en 2005. Parmi eux se retrouvent 47 % de femmes ainsi que 53 % d'hommes. La proportion des titulaires de permis de conduire la plus importante dans la région est celle qui regroupe les gens ayant entre 45 et 54 ans (24 % de l'ensemble des titulaires). Notons que 11 723 titulaires de permis de conduire ont 65 ans et plus (12 %). Parmi eux, près de 3 800 ont franchi le cap des 75 ans (4 %). Parmi les jeunes conducteurs, plus de 3 700 sont âgés de 16 à 19 ans (4 %) mais on en dénombre également 566 ayant 14-15 ans (moins de 1 %).

Les accidents de la route

Le bilan routier régional fait état de 1 271 victimes d'accidents de la route en 2005. Le nombre de blessés, graves ou légers, est chiffré à 1 255. Parmi les victimes figurent également 16 personnes décédées. Bien que le nombre de décès varie au fil des années, la tendance est à la hausse du côté du nombre des blessés depuis plusieurs années. Elle peut s'expliquer en partie par la hausse constante du nombre de véhicules en circulation et par l'augmentation du kilométrage parcouru. Retenons toutefois que plusieurs interventions ont été réalisées par le MTQ afin d'améliorer la sécurité routière par des investissements sur les routes et dans des campagnes de sensibilisation.

Les infractions

En 2004, 13 350 infractions au Code de la sécurité routière ont été commises par des conducteurs résidant en Abitibi-Témiscamingue. Certaines touchent un excès de vitesse, d'autres l'omission de se conformer à un arrêt obligatoire ou de porter la ceinture de sécurité. Comparativement aux conducteurs québécois, ceux d'ici se démarquent positivement quant à leur bon respect du Code de la sécurité routière puisque, selon le taux pour 100 000 titulaires de permis de conduire, les automobilistes d'ici ont commis 1 738 infractions de moins dans l'année. Par contre, la conduite avec facultés affaiblies demeure un problème encore répandu comparativement au Québec. En 2004, 535 personnes ont vu leur permis de conduire être suspendu à cause de l'alcool et 423 infractions au Code criminel ont été comptabilisées à ce niveau.

L'emploi

En Abitibi-Témiscamingue, le nombre d'emplois dans l'industrie du transport et de l'entreposage est passé de 3 200 en 1987 à 2 600 en 2005, ce qui correspond à une régression de 19 %. Un sommet a été atteint en 2000 avec 5 500 emplois. L'année 1992 fut celle où le nombre de personnes qui y œuvraient a été le plus bas (2 000).

En 2005, le secteur du transport et de l'entreposage représente une part de 4,0 % de l'ensemble de la main-d'œuvre régionale; cette part était de 5,4 % en 1987. À lui seul, l'emploi dans l'industrie du transport par camion permet à 1 900 personnes de travailler en 2005. La masse salariale dans l'industrie du transport et de l'entreposage est estimée à environ 88 M\$ en 2005. Ce chiffre est le résultat de la multiplication du nombre de personnes œuvrant dans cette industrie dans la région par le salaire moyen des camionneurs, majoritaires dans ce secteur.

Le transport par autobus

Le transporteur Autobus Maheux dessert la plupart des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue. Son réseau, constitué de plusieurs corridors, permet à la population de voyager à l'intérieur de la région ou à l'extérieur de celle-ci. Un premier corridor relie La Sarre à Rouyn-Noranda. Un deuxième fait le lien entre Rouyn-Noranda et North Bay via le Témiscamingue. Un autre circuit amène la clientèle vers Montréal en passant par Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Ce circuit permet aussi de voyager vers l'Outaouais grâce à un transfert à Grand-Remous. Les autres circuits relient Val-d'Or et Amos, Amos et Rivière-Héva, Val-d'Or et Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Matagami ainsi que Val-d'Or et Chibougamau.

Côté transport scolaire, près de 15 750 élèves étaient transportés matin et soir dans les écoles de l'Abitibi-Témiscamingue en 2003-2004. En tout, 319 véhicules à contrat sillonnaient les routes auxquelles s'ajoutaient une trentaine de berlines, portant le nombre de véhicules scolaires mis à la disposition des étudiantes et étudiants de la région à 349. Ces véhicules franchissent quotidiennement 34 407 kilomètres. Ils le font essentiellement le matin et le soir, le transport sur l'heure du midi ne représentant qu'une faible partie des mouvements.

Le transport par camions

Le camionnage est le mode de transport privilégié pour le déplacement des trois quarts des marchandises qui quittent ou qui arrivent en Abitibi-Témiscamingue. Ce mode de transport s'accapare d'ailleurs pratiquement la totalité des marchandises lourdes qui transitent à l'intérieur des limites de la région. De façon générale, les produits forestiers et miniers génèrent dans la région plus de trafic par camion que tout autre type de marchandise.

En 2004, on a comptabilisé 2 784 camions lourds avec permis émis en Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une décroissance par rapport à 1999 où l'on en comptabilisait 2 871. Il y a eu 339 accidents impliquant au moins un véhicule lourd sur les routes de l'Abitibi-Témiscamingue pour la même année. Ces accidents ont fait une centaine de victimes parmi lesquelles trois sont décédées. On constate que parmi les victimes d'accidents impliquant un véhicule lourd, les décès sont en régression entre 2000 et 2004.

Le transport ferroviaire

Comme ailleurs au Québec, le transport ferroviaire n'a plus dans la région l'impact qu'il a déjà eu. Ses services demeurent par contre précieux en Abitibi-Témiscamingue pour le déplacement de marchandises sur de longues distances, surtout les marchandises lourdes ou en vrac. On reconnaît aussi son utilité pour le déplacement des marchandises hors normes ou dangereuses. Dans la région, trois compagnies sont opérationnelles : l'Ottawa Valley Rail Link, l'Ontario Northland Railway et le CFIL Nord-du-Québec (propriété du CN). Ensemble, elles couvrent plus de 800 km de voies ferrées, desservant ainsi les marchés québécois, ontarien et américain.

Le transport médical d'urgence

Pour le transport de gens à des fins médicales hors de la région, l'Abitibi-Témiscamingue peut compter sur les services d'un avion du gouvernement (ÉVAQ) et d'une navette opérée à contrat par une société privée. La région a utilisé 426 fois les services ÉVAQ au cours de la période 2004-2005 pour des évacuations urgentes. Pour sa part, le service de navette aérienne a transporté 452 patients.

Évacuations aéromédicales du Québec (ÉVAQ) et navette régionale (Propair), 2004-2005

| Centre de santé | ÉVAQ | Navette |
|---|------------|------------|
| CSSS Rouyn-Noranda et Pie XII | 105 | 214 |
| CSSS des Aurores-Boréales | 55 | 36 |
| CSSS les Eskers de l'Abitibi et CHSLD | 111 | 85 |
| CSSS de Témiscaming et de Kipawa | 2 | 1 |
| CSSS de la Vallée-de-l'Or et Senneterre | 133 | 100 |
| CSSS du Lac-Témiscamingue | 20 | 16 |
| Total | 426 | 452 |

Source : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le transport aérien

Le réseau aéroportuaire régional est constitué de six aéroports parmi lesquels quatre sont municipaux : La Sarre, Amos, Senneterre et Rouyn-Noranda. L'aéroport de Saint-Bruno-de-Guigues appartient à Transport Québec alors que celui de Val-d'Or est de propriété privée. Les transporteurs s'inscrivent dans un milieu à forte concurrence et plusieurs restructurations ont affecté les liaisons ainsi que la fréquence des vols dans la région. Les tarifs demeurent élevés. Les compagnies aériennes Pascan Aviation, Air Creebec, Propair et Air Canada Jazz desservent l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'aéroport de Val-d'Or, environ 21 500 mouvements d'aéronefs ont été recensés en 2005. Sa piste a été conçue à l'origine pour des besoins militaires. On y retrouve la base régionale de la Société de protection contre le feu (SOPFEU). Près de 16 000 mouvements d'appareils ont été comptabilisés à l'aéroport de Rouyn-Noranda. Une partie de son achalandage est liée aux vols d'Hydro-Québec et à ceux en partance pour la mine Raglan, dans le Nord-du-Québec. Il n'y a pas de vols réguliers à l'aéroport d'Amos, mais on a tout de même pu enregistrer près de 7 000 mouvements d'appareils.

Les véhicules de prédilection

Selon un sondage réalisé à l'automne 2004 par MicroBBM, 37 % de la population de la région possède un véhicule âgé de trois ans et plus. Les véhicules de marque nord-américaine sont les plus populaires, ayant la faveur du tiers de la population. La mini-fourgonnette et le véhicule utilitaire sport recueillent chacun 7 % de la faveur des répondants. La camionnette ou la fourgonnette fait l'objet d'une bonne demande (19 %), mais moins que la berline (25 %).